



---

## DECLARATION DE LA COMMISSION EXECUTIVE CONFEDERALE DU 21 FEVIER 2019

---

La Commission exécutive réaffirme que l'urgence sociale demeure et demande une véritable réponse tant du gouvernement que des employeurs.

En aucun cas elle ne peut être la répression de la liberté de manifester.

Aussi, la Commission exécutive appelle toutes les structures de la confédération à réunir sans délai leurs instances pour préparer la mobilisation et la grève interprofessionnelle du 19 mars, et définir et décider des initiatives à prendre pour bloquer l'économie afin de se faire entendre.

Elle invite les syndicats à organiser dès maintenant les réunions syndicales et assemblées générales dans cet objectif et celui de réussir, partout où cela est possible, l'unité d'action syndicale la plus large. La mobilisation doit être au niveau nécessaire pour contraindre le gouvernement comme le patronat à entendre les revendications et à ouvrir immédiatement de véritables négociations collectives pour :

- L'augmentation du SMIC et du point d'indice dans la Fonction publique et l'augmentation générale des salaires dans les conventions collectives, des pensions et retraites,
- La généralisation de la prime transport,
- L'arrêt des fermetures de services publics,
- Le retrait des contre-réformes de la Fonction publique et des retraites,
- Le rétablissement de la protection sociale collective fondée sur le salaire différé (la cotisation sociale) et le paritarisme de gestion garant de la solidarité,
- La préservation des droits des demandeurs d'emploi et la lutte effective contre la précarité,
- La refondation d'un impôt véritablement progressif, solidaire, taxant les haut revenus et les richesses, les moyens de lutte contre l'évasion fiscale, la remise en cause des aides publiques aux entreprises non productrices d'emplois,
- L'abrogation des dispositions des lois et ordonnances travail et de la loi Pacte qui affaiblissent les droits des salariés et moyens de leur défense,
- Le retrait du projet de loi « anti casseurs ».

Paris, le 21 février 2019



Les unions régionales Ile-de-France (URIF) CGT FO FSU Solidaires, avec l'UNEF et l'UNL, se félicitent de la réussite de la mobilisation interprofessionnelle du 5 février : plus de 35 000 manifestants à Paris, salariés, étudiants, lycéens, rejoints par des gilets jaunes venus exprimer des revendications communes.

Le même jour, le projet de loi « anti-casseurs » a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale : nous rappelons que ce projet permet notamment à un préfet de prononcer une interdiction de manifester à l'encontre de toute personne « à l'égard de laquelle il existe des raisons sérieuses de penser que son comportement constitue une menace d'une particulière gravité pour l'ordre public ».

Nous exigeons le retrait immédiat de ce projet de loi liberticide qui vise à empêcher, non pas les actes violents, mais les manifestations, portant ainsi gravement atteinte à la démocratie, et au droit constitutionnel.

Nous exprimons notre solidarité pleine et entière à tous les manifestants blessés et mutilés à vie par des grenades de désencerclement, des tirs de flash-balls ou de LBD, dont nous exigeons l'interdiction.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté la campagne nauséabonde engagée par le gouvernement qui tendrait à assimiler la mobilisation des centaines de milliers de travailleurs et de jeunes en gilets jaunes à la recrudescence des actes antisémites, racistes et homophobes. D'ailleurs, nos organisations syndicales ont toujours condamné et combattu l'antisémitisme, le racisme et l'homophobie.

Face à cette campagne honteuse, les salariés ne se laisseront pas dissuader de se mobiliser pour obtenir satisfaction sur leurs revendications portées depuis 3 mois et pour lesquelles le gouvernement n'a apporté aucune autre réponse que la répression.

Dans ce contexte, les URIF considèrent qu'au lendemain de la réussite du 5 février, ce qui portera un coup d'arrêt à ce gouvernement, c'est le blocage de l'économie, par la grève, par une mobilisation la plus large possible dans et hors les entreprises, avec toutes celles et ceux qui ont à cœur la justice sociale.

Les URIF appellent leurs unions départementales et leurs syndicats à prendre sans attendre, toutes les dispositions en ce sens, partout où les conditions sont réunies et entrer dans l'action.

Les URIF appellent dès maintenant à débattre en assemblées générales des moyens d'action à mettre en œuvre pour bloquer le pays, notamment en vue de l'appel des organisations nationales FO CGT Solidaires UNEF UNL UNL SD à la journée de grève du 19 mars, sur les revendications suivantes :

- **HALTE à la répression policière – RETRAIT du projet de loi « anticasseurs »**
- **HAUSSE immédiate du SMIC à 1800€ – AUGMENTATION générale des salaires et des pensions**
- **REVALORISATION immédiate du point d'indice pour les fonctionnaires**
- **RÉINDEXATION des salaires, des pensions et des retraites sur le coût de la vie**
- **RETRAIT des contre-réformes « Dussopt », « Buzin », « Blanquer » dans la fonction publique**
- **ABROGATION des lois « Rebsamen », « El Khomri », « Macron » qui cassent le droit du travail**
- **NON à l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers, la sélection à l'Université**
- **RETOUR à la retraite à 60 ans et ABANDON de toute réforme de retraite par points**

**DÉPART DE LA MANIFESTATION PARISIENNE**

**13H – PLACE EDMOND ROSTAND, RER « LUXEMBOURG » (PRÈS DE LA SORBONNE)**